



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

**52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr**

COMMUNIQUE DE L'USP du 2 mars 2015

Secret médical et prison, encore mis à mal

L'Union Syndicale de la Psychiatrie soutient l'Association des Professionnels de Santé Exerçant en Prison (APSEP) et l'Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire (ASPMP) à propos de leur communiqué du 13 février 2015 sur « les dérives informatiques en milieu pénitentiaire », à l'occasion de la généralisation du logiciel GENESIS ([communiqué](#)).

Le respect du droit au secret médical des patients détenus ne doit pas être remis une nouvelle fois en question.

Les professionnels de santé intervenant en milieu pénitentiaire n'ont pas à renseigner un logiciel en commun avec l'administration pénitentiaire, ce que rappellent d'ailleurs aussi bien le contrôleur général des lieux de privation de liberté que le Conseil national de l'Ordre des médecins.

Docteur Claire Gekiere
Membre du bureau de l'USP